



Politique de Gestion des Risques

Nom du Document:	Politique de gestion des risques (la " politique ")
Date du Document:	13 mai 2025
Version du Document:	Version 1
Entrée en Vigueur:	13 mai 2025
Approbation:	Cette politique est soumise à l'approbation du Conseil d'administration. Cette politique sera revue annuellement par le Conseil d'administration et toute mise à jour sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration.
Documents Associés:	Registre des risques, Mémoire sur le processus GRE d'Orezone

I. Objectif.....	1
II. Contexte	1
III. Objectif et Philosophie de la Gestion des Risques de l'Entreprise.....	2
IV. Rôles et Responsabilités.....	3
V. Processus de Gestion des Risques de l'Entreprise	5
VI. Rapports sur la Gestion du Risque d'Entreprise.....	5

I. Objectif

Le but de cette politique est de documenter l'approche d'Orezone Gold Corporation ("**Orezone**" ou la "**Société**") en ce qui concerne la surveillance, la fréquence, les entrées et les sorties du programme de gestion des risques d'entreprise de la Société.

II. Contexte

Orezone est un producteur d'or ouest-africain engagé dans l'exploitation, l'exploration et le développement de minéraux précieux. La société est guidée par une stratégie, un objectif et un budget approuvés par le conseil d'administration (le "**conseil**"). C'est l'incertitude quant à la réalisation des objectifs qui crée des risques.

La gestion des risques implique la compréhension, l'analyse et la gestion des risques.

La gestion des risques de l'entreprise ("ERM") est une approche intégrée de la gestion des risques dans l'ensemble de l'organisation. Les risques individuels doivent être gérés au niveau des opérations ou des unités, mais il existe également une activité de gestion des risques au niveau de l'entreprise. La gestion des risques au niveau de l'entreprise est dirigée par les cadres supérieurs qui

sont tenus de comprendre, de hiérarchiser et de veiller à ce que les risques soient gérés. Dans le cadre d'une bonne gouvernance, les résultats de la gestion des risques sont discutés et analysés avec le conseil d'administration.

La société discute et signale les risques de plusieurs manières :

- **Session Stratégique** : une session stratégique est organisée chaque année avec le conseil d'administration.
- **Rapport de Gestion et Notice Annuelle** : le rapport de gestion et la notice annuelle (la "notice annuelle") fournissent chacun une liste sommaire des risques et incertitudes les plus importants auxquels la société est confrontée, et la notice annuelle décrit ces risques de manière plus détaillée.

Chaque année, le vice-président directeur et directeur juridique prépare une liste de facteurs de risque (présentés par ordre de gravité, du plus grave au moins grave) et la transmet à la direction générale pour commentaires. Le FIA est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

- **États Financiers** : Les documents intermédiaires et annuels contiennent une brève analyse des risques de change, de crédit et de liquidité. Les documents financiers sont soumis à l'approbation du conseil d'administration.
- **Rapport de Fin de Mois et Rapport d'Activité Mensuel** : Les risques préoccupants sont suivis et évalués dans ces rapports mensuels.
- **Contrôles du Projet d'Expansion de la Phase II** : L'équipe du projet suit un processus formel de gestion des risques décrit dans le manuel de contrôle du projet.
- **Autres** : Diverses évaluations des risques sont effectuées au sein de l'organisation, dont voici quelques exemples :
 - L'évaluation annuelle des risques de sécurité est réalisée sur le site ;
 - Les risques juridiques sont suivis et évalués par le service juridique ;
 - L'évaluation des risques réalisée dans le cadre de l'exercice de délimitation du champ d'application du programme de contrôle interne des rapports financiers (ICFR) - résumé à l'intention de la direction et du comité d'audit ; et
 - L'évaluation des risques de fraude - résumée à la direction.

III. Objectif et Philosophie de la Gestion du Risque d'Entreprise

L'objectif d'Orezone pour l'utilisation de l'ERM est de relier, dans un cadre organisé selon une méthodologie cohérente, toutes les activités de gestion des risques afin d'assurer l'alignement et l'action de la direction. Les résultats sont présentés au conseil d'administration pour permettre la surveillance des risques de l'organisation.

Il existe différents degrés et pratiques par lesquels Orezone peut adopter les principes de l'ERM. Orezone base ses pratiques ERM sur "ISO31000 : 2018 - Cadre de gestion des risques - Lignes directrices" (Organisation internationale de normalisation) avec certains éléments adoptés par le Comité des organisations de parrainage de la Commission Treadway (COSO) 2017 "Gestion des risques d'entreprise - Cadre intégré". Ces normes et les meilleures pratiques qui en découlent sont utilisées par l'organisation comme lignes directrices au fur et à mesure qu'elle mûrit et qu'elle soutient la stratégie de l'entreprise.

Les activités de GRE seront conçues selon les principes suivants : les rôles et les responsabilités sont définis, la gouvernance est établie et l'accent est mis sur l'identification des risques connus et sur les mesures à prendre en conséquence.

Le conseil d'administration supervisera le programme de GRE afin de s'assurer qu'il reçoit suffisamment d'informations sur les risques de l'organisation et qu'il évalue si ces risques sont acceptables. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour sur les plans d'action de la direction et les mesures correctives concernant les risques élevés.

La direction utilise la gestion des risques de l'entreprise comme un outil permettant de communiquer, d'agir, d'atténuer et de résoudre les risques au sein de l'organisation. La direction assume la responsabilité de la gestion de tous les risques au sein de l'organisation.

Le processus de gestion des risques d'Orezone se concentrera sur le filtrage des risques du site au niveau de l'entreprise et du conseil d'administration et mettra l'accent sur la communication et l'action.

La gestion des risques est un contrôle important au niveau de l'entité qui sert également à améliorer et à compléter les contrôles internes de l'organisation sur les rapports financiers et le processus de contrôle de la divulgation. En tant que producteur d'un seul actif, les lignes de reporting sont beaucoup plus courtes et la direction a une vision beaucoup plus proche des risques. Au fur et à mesure que l'organisation se développe, la maturité de sa gestion des risques augmente également.

IV. Rôles et Responsabilités

Tout le personnel d'Orezone est responsable de la gestion des risques. Les responsabilités spécifiques sont les suivantes :

A. Conseil d'Administration

Comprendre et superviser les domaines où les risques sont les plus importants pour la société, y compris les risques commerciaux, politiques, financiers et de contrôle. Prendre en compte les risques dans la planification stratégique et plus particulièrement dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise :

- Approuver la politique de gestion des risques et recevoir des rapports semestriels.
- Superviser l'adéquation du programme de gestion des risques de l'entreprise.

B. Équipe de Direction

Veiller à ce que des systèmes soient en place pour identifier et gérer les risques. S'appropriier les risques et s'efforcer de mettre en œuvre et de contrôler les plans d'action relatifs aux stratégies d'atténuation des risques. Fournir au conseil d'administration des rapports sur les risques les plus importants auxquels l'organisation est confrontée. Intégrer les risques dans les processus de planification stratégique et commerciale. Le SVP & General Counsel est le sponsor exécutif et le champion du processus ERM.

C. Gestion du Site

Identifier les risques et agir en conséquence. Assurer la visibilité des activités de gestion des risques auprès de l'équipe dirigeante.

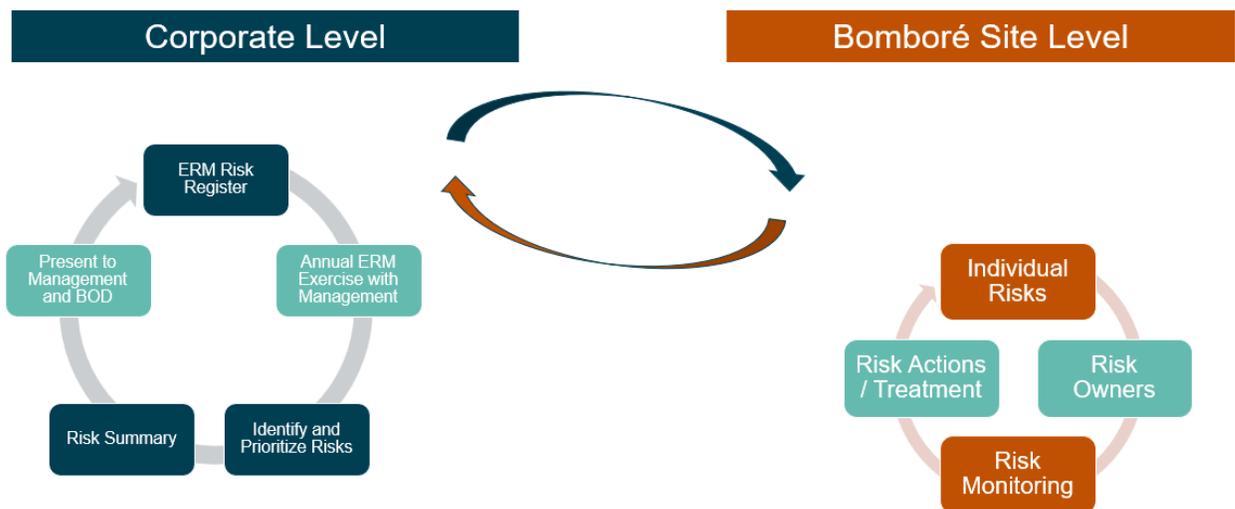
D. Contrôles Internes

Coordonner les activités de gestion des risques. Organiser des réunions et préparer le registre consolidé des risques. Promouvoir la gestion des risques dans l'ensemble de l'organisation. Documenter et respecter une procédure de gestion des risques.

E. Tous les Employés

S'impliquer de manière proactive dans l'identification et la gestion des risques à tous les niveaux de l'organisation. Orezone favorisera une culture dans laquelle chacun assumera la responsabilité de la gestion des risques dans ses activités quotidiennes et acceptera la prise de risque comme un élément fondamental de l'entreprise.

Le tableau suivant illustre les différentes activités de gestion des risques entre l'entreprise et le site et leur interaction.



V. Processus de Gestion des Risques de l'Entreprise

La gestion des risques commence par les objectifs de l'entreprise et les indicateurs clés de performance qui s'y rapportent. Chaque année, la direction générale définit des objectifs et des indicateurs clés de performance pour l'entreprise. Les objectifs et les indicateurs clés de performance sont également définis au niveau des sites dans le cadre de l'exercice budgétaire annuel. Les objectifs et les cibles au niveau des sites sont, pour la plupart, intégrés et liés aux objectifs de l'entreprise, naturellement en tant que producteur d'un seul actif. Les objectifs et les mesures de la société sont présentés au comité de gouvernance d'entreprise, de nomination et de rémunération pour approbation, puis recommandés par le comité au conseil d'administration pour approbation.

Un registre des risques est tenu à jour pour suivre les risques encourus par l'organisation. Les activités de développement de ce registre sont les suivantes :

- Identifier l'ensemble des risques auxquels l'organisation est confrontée ;
- Rencontrer les cadres supérieurs et la direction du site pour identifier les nouveaux risques, leur attribuer une note et les classer par ordre de priorité sur la base d'une échelle d'évaluation des risques ;
- Identifier un propriétaire de risque et un plan d'action pour remédier au risque ;
- Finaliser un registre des risques ; et
- Finaliser une carte thermique basée sur les 10 principaux risques et préparer un rapport sur les résultats et le processus de GRE.

Les documents et les distributions relatifs à la gestion des risques d'entreprise sont gérés et développés par le responsable des contrôles internes et supervisés par le vice-président directeur et le directeur juridique.

VI. Rapports sur la Gestion des Risques de l'Entreprise

La nature, le calendrier et l'étendue des exigences en matière de rapports GRE sont décrits ci-dessous :

A. Reporting Permanent

Les responsables doivent signaler les risques au fur et à mesure qu'ils se présentent et, s'ils considèrent qu'il s'agit de risques d'entreprise appropriés, recommander qu'ils soient inclus dans le registre des risques. Les modifications apportées aux plans d'action ou les mises à jour de l'état d'avancement peuvent également être communiquées de la même manière.

B. Rapports Trimestriels

Lors des réunions trimestrielles de la direction, celle-ci réexaminera, avec les propriétaires des risques, le registre des risques en examinant l'état d'avancement des plans d'action et l'évolution ou l'apparition de nouveaux risques, et mettra le registre à jour en conséquence. L'objectif de ces mises à jour est de s'assurer que (a) le registre des risques identifie tous les

risques existants, nouveaux et émergents ; (b) les plans et activités d'atténuation correspondants, et que les domaines de risque contrôlables identifiés sont gérés de manière appropriée et atteignent les objectifs de risque établis ; et (c) la direction est informée de l'état d'avancement des actions liées aux risques dans le registre des risques.

C. Rapports Semestriels

Deux fois par an, le conseil d'administration recevra un rapport résumant les résultats du processus annuel de GRE. Ce rapport comprendra une carte thermique résumée, une copie du registre des risques et toute autre discussion sur les changements apportés aux programmes de gestion des risques de l'organisation. Les plans d'action et l'état d'avancement de tous les principaux risques seront également présentés.

D. Amélioration Continue

Orezone s'efforcera d'améliorer continuellement ses pratiques de gestion des risques, d'auto-évaluer périodiquement ses performances et de s'assurer que les mesures d'atténuation sont conçues de manière appropriée et fonctionnent efficacement conformément à des pratiques de gestion des risques saines. Cette politique sera périodiquement mise à jour afin de refléter les changements de philosophie et l'évolution des pratiques de gestion des risques de l'organisation.